

APPELS A PROJETS DANS LE CADRE DU DECRET DU 13 MARS 2009 RELATIF A LA TRANSMISSION DE LA MEMOIRE, EN LIEN AVEC LA COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ET DU 80^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVEE IMPORTANTE DE REFUGIES EN BELGIQUE

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Primaire / secondaire / supérieur/universitaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 15/12/2017 au 02/02/2018

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite d'envoi : 02/02/2018
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Appels à projets – mémoire –
Première Guerre – Réfugiés

Destinataires de la circulaire

- A Monsieur le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- A Madame la Vice-présidente, Ministre de la Culture et de l'Enfance ;
- A Monsieur le Vice-président, Ministre de l'Enseignement supérieur ;
- A Madame la Ministre de l'Education ;
- A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française ;
- A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices)-Présidents(tes) des Hautes Ecoles, des Ecoles Supérieures des Arts ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Administrateurs (trices) des Internats et des homes d'accueil.

Pour information :

- Au service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux fédérations de pouvoirs organisateurs ;
- Aux Associations de Parents.

Signataire

Ministre / Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général
Administration :

Personnes de contact

Service ou Association : Cellule de coordination Démocratie ou barbarie

Nom et prénom	Téléphone	Email
Plumet Philippe	02 690 83 52	philippe.plumet@cfwb.be
Sanchez Belen	02 690 83 53	belen.sanchezlopez@cfwb.be
Monin Yves	02 690 83 54	yves.monin@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Comme annoncé précédemment¹, nous vous rappelons que la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé deux appels à projets extraordinaires dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire :

- un appel à projets extraordinaire visant à organiser des visites de lieux de mémoire et des séminaires à destination des enseignants (art. 16) ;
- un appel à projets extraordinaire pour la réalisation de productions diverses en lien avec l'objet du décret et avec les objectifs et thématiques de l'appel (art.17).

Les dossiers introduits dans le cadre de ces appels extraordinaires doivent porter exclusivement sur des projets en lien avec la commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale ou du 80^{ème} anniversaire de l'arrivée importante de réfugiés en Belgique.

Ces appels à projets sont ouverts jusqu'au 2 février 2018.

Seules les candidatures remises par des personnes morales sans but lucratif ou par des établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont recevables (art.16, 17 § 1^{er} du décret).

Les cahiers des charges de ces appels à projets et les formulaires à compléter pour y répondre peuvent être téléchargés sur le site de la cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie et du Conseil de la transmission de la mémoire www.decretmemoire.cfwb.be.

Pour plus d'informations :

Cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie

Ministère de la Fédération Wallonie -Bruxelles / Secrétariat général – Service d'appui

Boulevard Léopold II, 44

1080 Bruxelles

dob@cfwb.be

02 690 83 52/53/54

Je vous remercie de transmettre cette information aux membres de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressés par ces appels à projets.

Le Secrétaire général,

Frédéric DELCOR

¹ Circulaire n° 6446 du 22-11-2017.